

Pièce retirée du SDÉ suite à la décision D-2020-008 rendue le 2 février 2021 dans le cadre de la phase 2 (A-0074)

Texte de la décision (paragraphe 69) :

*La Régie précise également que les informations initialement considérées confidentielles à la pièce A-0019, et qui avaient été caviardées à la pièce A-0018, ont été rendues publiques par BRTM, dans le cadre de sa réponse à la DDR de la Régie, soit à la pièce C-BRTM-0025. En conséquence, la pièce A-0018 (version caviardée) sera retirée du Système de dépôt électronique (SDÉ) de la Régie, et la pièce A-0019 (version déposée sous pli confidentiel) sera rendue publique par le biais de son dépôt au SDÉ.*